

À tous les usagers professionnels  
des déchetteries du SMDO

■ Compiègne, le 22 décembre 2023

Réf. : CCB - 902/2023

Objet : Modification des tarifs « professionnels » en déchetteries à partir du 1er janvier 2024

Madame, Monsieur,

Lors du Comité Syndical du 21 décembre 2023, une modification des tarifs de dépôts des professionnels en déchetterie a été votée. Suite à l'évolution des conditions économiques de nos marchés, le SMDO va faire évoluer ses prix de dépôts des déchets à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Type de déchets	Tarifs 2024 (en € HT)
Batteries	gratuit
Bois	30 € / m <sup>3</sup>
Carton	15 € / m <sup>3</sup>
DEA	gratuit
DEEE	Non
DDS	8,3 € / 0,01 m <sup>3</sup>
Déchets verts	30 € / m <sup>3</sup>
Huiles de friture	gratuit
Huiles de vidange	gratuit
Lampes et néons	gratuit
Métaux	12 € / m <sup>3</sup>
Papiers	Non
Piles et accumulateurs	Non
Pneumatiques	Non
Terres et gravats	25 € / m <sup>3</sup>
Textiles Linge Chaussures	Non
Tout venant non valorisable	54,5 € / m <sup>3</sup>
Tout venant valorisable	21,1 € / m <sup>3</sup>

Ces modifications tarifaires concernent toutes les déchetteries gérées par le SMDO à l'exception de la déchetterie de Liancourt-Saint-Pierre et du point de propre de Porcheux (Communauté de Communes du Vexin-Thelle).

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur,

Nicolas AVELINE

